



- 04 NOUVELLE COORDONNATRICE EN LOISIRS
- 04 SOS - DÉPANNAGE ALIMENTAIRE
- 07 LE TRIO GAGNANT
- 08 RAPPEL DE TAXES
- 08 ABRI D'AUTO
- 09 COURS PEINTURE
- 09 BALLE-DONNÉE
- 10 AGA LOISIRS
- 12 SARCA
- 12 PRÉVENTION SUICIDE
- 13 CLINIQUE D'IMPÔT 2019
- 14 OUVERTURE ÉCOCENTRES
- 15 RETOUR COLLECTE HEBDOMADAIRE – BAC BRUN
- 18-21 INFO MADA

▶▶▶ DÉTAILS À LA PAGE 10

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ
POUR LE CONGÉ DE PÂQUES
Lundi 22 avril

BIBLIO

Plusieurs nouveaux livres ont été acquis afin d'agrémenter vos heures de lecture. Venez nous rencontrer afin de les découvrir.

À titre d'exemple, nous nous sommes procuré le volume 2 de la Série Histoire de Femmes...**FÉLICITÉ**...de l'auteur Louise Tremblay-d'Essiambre et le volume 2 de la Série BIEN ROULÉE de l'auteur Annie Lambert.

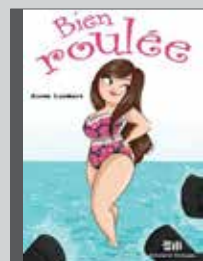
Pour les jeunes, 2 nouvelles BD qui traitent de l'intimidation et de l'usage des Drogues chez les jeunes : **LA COURSE DES DIEUX ET LE SANG DE DRACULA**.

Au plaisir de de vous voir.

Ginette Piché, responsable Biblio

Bibliothèque municipale de Sainte-Hélène-de-Bagot
384, 6^e avenue | 450 791-2455 poste 2300

Mercredi 19h à 21h
Samedi 9h30 à 11h30



Sainte-Hélène-de-Bagot



ANNIVERSAIRES MOIS DE MARS

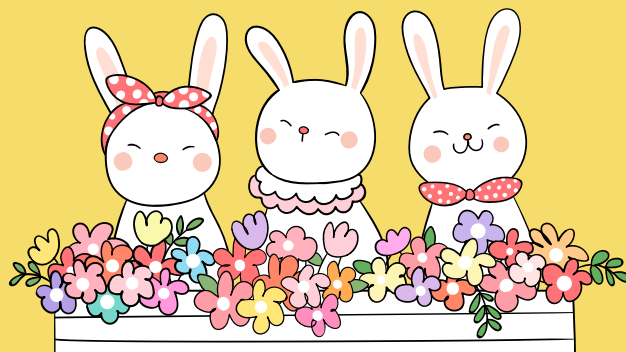


Mme Lise Delude	04
Mme Céline Paré.....	05
M. Denis Barré	09
Mme France Larocque	10
Mme Francine Forest	15
Mme Jeannette Lemonde Laplante	16
Mme Pauline Jodoin	19
M. Louis Messie	19
M. Cyrille Belval	19
M. Pierre Gagnon	22
Mme Ginette Leclerc	23
Mme Denise Bédard	25
Mme Nicole Messier	28
M. René Senez	30
M. Paul Turgeon.....	30

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

POUR LE CONGÉ
DE PÂQUES :

Lundi 22 avril 2019



CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE



STÉPHAN HÉBERT
450 501-4731

CONSEILLER #1



JONATHAN HAMEL
514 831-8229

CONSEILLER #2



MARTIN DOUCET
450 513-1224

CONSEILLER #3



RÉJEAN RAJOTTE
450 791-2297

CONSEILLER #4



PIERRE PARÉ
450 278-2327

CONSEILLER #5



MATHIEU DAIGLE
450 779-2136

CONSEILLER #6



FRANCIS GRENIER
450 278-4756

PERSONNEL MUNICIPAL



450 791-2455

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ LE VENDREDI

VÉRONIQUE PICHÉ | Directrice générale
Poste 2240 • dg.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

SYLVIE VANASSE | Directrice générale adjointe
Poste 2250 • adj.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

MARTINE LUPIEN | Adjointe administrative
Poste 0 • mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

BERTRAND LAPIERRE | Directeur des travaux publics
Poste 2260 • travauxpublics.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

FRANCIS RAJOTTE | Directeur service des incendies
incendie.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

OLIVIA BOURQUE | Coordonnatrice en loisirs
Poste 2310 • loisir.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

RAYMOND LESSARD | Officier municipal en bâtiment
Poste 2230 • inspecteur.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca
Horaire : MARDI : 8h30 à 11h30 | JEUDI : 17h00 à 20h00



**NUMÉRO D'URGENCE
TRAVAUX PUBLICS
SEULEMENT**

Voici des exemples d'une urgence possible :



Fuite d'eau



Problème d'égout



Entrave à la circulation

En dehors des heures ouvrables de bureau :

450 250-2481

La municipalité VOUS INFORME



Olivia Bourque
Coordonnatrice
en loisirs

Bonjour chères citoyennes et chers citoyens,

C'est avec un immense plaisir et beaucoup d'engouement que je me présente comme nouvelle coordonnatrice en loisirs de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot. Étant une personne dévouée et passionnée, je compte bien m'investir afin d'animer et de créer de belles activités pour votre communauté. Je me considère privilégiée de pouvoir travailler au sein d'une collectivité aussi choyée par des bénévoles et des partenaires impliqués. Je souhaite conserver un esprit de participation de la communauté tout en apportant un vent de nouveauté.

Je reste attentive à vos besoins et ouverte à vos suggestions afin de mieux vous servir.

Au plaisir de vous rencontrer et de partager des moments mémorables avec chacun d'entre vous !



BOÎTE AUX LETTRES EXTÉRIEURE

Notre boîte aux lettres se trouve près de la porte extérieure du bureau municipal au 421, 4^e Avenue.

Vous pouvez y déposer en toute sécurité, dans une enveloppe, tout paiement par chèque. Si vous payez vos taxes, n'oubliez pas d'inclure le coupon qui se trouve au bas du compte de taxes.

Ne laissez jamais d'argent comptant dans la boîte aux lettres.

SOS – DÉPANNAGE ALIMENTAIRE



Ste-Hélène : 450-501-0149

En cas d'absence, merci de laisser un message et nous vous rappellerons rapidement.

RÉCUPÉRATION DE PILES AU BUREAU MUNICIPAL



Vous n'avez qu'à déposer vos piles, en passant au bureau municipal, pendant les heures d'ouverture.

Les piles acceptées sont : AA, AAA, C, D et 9 volts.

Merci de votre collaboration!



COORDONNÉES À RETENIR

BUREAU MUNICIPAL

Adresse: 421, 4^e avenue, 2^e étage
Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec)
J0H 1M0

Téléphone: 450 791-2455
Télécopieur: 450 791-2550
Courriel: mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca
Site Internet: www.sainte-helenedebagot.com

Lundi au jeudi: 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

CENTRE COMMUNAUTAIRE 421, 4^e avenue
CHALET DES LOISIRS 425, 6^e avenue
BIBLIOTHÈQUE 384, 6^e avenue

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE DRUMMOND (S.P.A.D.)

1-855-472-5700 • www.spadrummond.com

RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

450 774-2350 • www.regiedesdechets.qc.ca

ÉCOCENTRES

450 774-2350
- Acton Vale : 1880, rue Brouillette
- St-Hyacinthe : 68, rue Noël-Lecomte

COMMISSION SCOLAIRE DE ST-HYACINTHE

450 773-8401

MRC DES MASKOUTAINS

Général : 450 774-3141 • www.mrcmaskoutains.qc.ca

Service d'évaluation : 450 774-3143

Service développement économique (DEM) : 450 773-4232

Programme de rénovation : 450 774-3159

Patrimoine : 450 774-5026

Cours d'eau : 450 774-3159

Transport adapté : 450 774-8810

Transport collectif : 450 774-3173

AVIS PUBLIC

Pour consulter les Avis publics :

- ➔ 421, 4^e avenue (bureau municipal)
- ➔ 425, 6^e avenue (chalet des loisirs)
- ➔ www.sainte-helenedebagot.com (onglet AVIS PUBLIC)

PAROISSE SAINTE-HÉLÈNE

450 791-2480

ÉCOLE PLEIN SOLEIL

450 773-1237

BUREAU DE POSTE DE SAINT-LIBOIRE

450 793-4188

COMPTOIR DE SERVICE POSTAL DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT

450 791-2666
655, rue Principale

DÉPUTÉ PROVINCIAL

1-800-969-3793 • André Lamontagne

DÉPUTÉE FÉDÉRALE

450 771-0505 • Brigitte Sansoucy

CÂBLEVISION @

1 800 567-6353 • www.cablevision.qc.ca

SOGETEL @

1 866 764-3835 • www.sogetel.com

TÉLÉBEC @

1 888 835-3232 • www.telebec.com

MASKATEL @

450 250-5050 • 1 877 627-5283 • www.maskatel.ca

D Déchet R Recyclable O Organique F Férié, collecte reportée
○ Collecte des résidus domestiques dangereux (voir section AUTRES SERVICES à l'endos) ○ Collecte des gros rebuts

JANVIER							FÉVRIER							MARS							AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
		1 ^R	2 ^O	3	4	5						1	2						1	2		1	2 ^R	3 ^O	4	5	6
6	7	8 ^R	9	10	11	12	3	4	5 ^R	6	7	8	9	3	4	5 ^R	6	7	8	9	7	8	9 ^O	10 ^O	11	12	13
13	14	15 ^O	16 ^O	17	18	19	10	11	12 ^O	13 ^O	14	15	16	10	11	12 ^O	13 ^O	14	15	16	14	15	16 ^R	17 ^O	18	19	20
20	21	22 ^R	23	24	25	26	17	18	19 ^R	20	21	22	23	17	18	19 ^R	20	21	22	23	21	22	23 ^O	24 ^O	25	26	27
27	28	29 ^O	30	31			24	25	26 ^O	27	28			24 ³¹	25	26 ^O	27	28	29	30	28	29	30 ^R				

MAI							JUIN							JUILLET							AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
			1 ^O	2	3	4							1		1	2 ^O	3 ^O	4	5	6					1	2	3
5	6	7 ^O	8 ^O	9	10	11	2	3	4 ^O	5 ^O	6	7	8	7	8	9 ^R	10 ^O	11	12	13	4	5	6 ^R	7 ^O	8	9	10
12	13	14 ^R	15 ^O	16	17	18	9	10	11 ^R	12 ^O	13	14	15	14	15	16 ^O	17 ^O	18	19	20	11	12	13 ^O	14 ^O	15	16	17
19	20	21 ^O	22 ^O	23	24	25	16	17	18 ^O	19 ^O	20	21	22	21	22	23 ^R	24 ^O	25	26	27	18	19	20 ^R	21 ^O	22	23	24
26	27	28 ^R	29 ^O	30	31		23 ³⁰	24	25 ^R	26 ^O	27	28	29	28	29	30 ^O	31 ^O				25	26	27 ^O	28 ^O	29	30	31

SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2	3 ^R	4 ^O	5	6	7			1 ^R	2 ^O	3	4	5					1	2		1	2	3 ^O	4	5	6	7
8	9	10 ^O	11 ^O	12	13	14	6	7	8 ^O	9 ^O	10	11	12	3	4	5 ^O	6 ^O	7	8	9	8	9	10 ^R	11	12	13	14
15	16	17 ^R	18 ^O	19	20	21	13	14	15 ^R	16 ^O	17	18	19	10	11	12 ^R	13 ^O	14	15	16	15	16	17 ^O	18 ^O	19	20	21
22	23	24 ^O	25 ^O	26	27	28	20	21	22 ^O	23 ^O	24	25	26	17	18	19 ^O	20 ^O	21	22	23	22	23	24 ^R	25 ^R	26	27	28
29	30						27	28	29 ^R	30 ^O	31			24	25	26 ^R	27 ^O	28	29	30	29	30	31 ^O				

RÉSERVATION D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

	LOCATAIRE RÉSIDENT		LOCATAIRE NON-RÉSIDENT	
	sans taxe	avec taxes	sans taxe	avec taxes
Gymnase (centre com.)	369,65\$	425,00\$ (35\$/h, max.2h)	500,00\$	574,88\$
Chalet des loisirs	300,07\$	345,00\$ (30\$/h, max.2h)	400,00\$	459,90\$
Terrain de baseball	250,00\$	287,44\$ (la saison)	300,00\$	344,93\$ (la saison)
Terrain de volley-ball	250,00\$	287,44\$ (la saison)	300,00\$	344,93\$ (la saison)
Patinoire	250,00\$	287,44\$ (la saison)	300,00\$	344,93\$ (la saison)
Terrain de tennis	250,00\$	287,44\$ (la saison)	300,00\$	344,93\$ (la saison)
POUR INFORMATION : Martine Lupien 450 791-2455, poste 0 ou à mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca				

PUBLICITÉ POUR LE BAGOTIER

POUR INFORMATION : Audrey Lapierre 450 381-2908 ou à info@ideegraphik.com

SERVICE EN SÉCURITÉ INCENDIE

La municipalité
VOUS INFORME

LE TRIO GAGNANT

- ▶ **Avertisseur de fumée**
- ▶ **Monoxyde de carbone**
- ▶ **Monoxyde de extincteur**



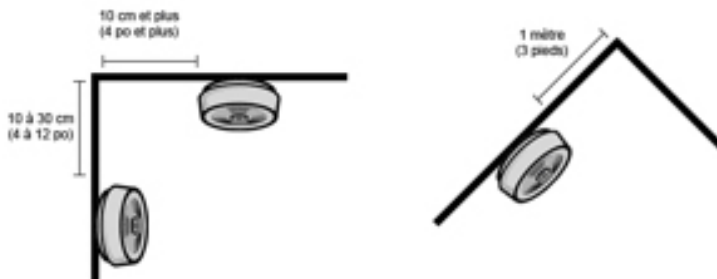
Voici un bref rappel des normes exigées au règlement municipal concernant le nombre d'avertisseur requis dans votre résidence ainsi que leur emplacement idéal. Le terme logement, utilisé dans cette chronique, représente tous types de bâtiments résidentiels.



AVERTISSEUR DE FUMÉE

Nous tenons à vous rappeler que l'avertisseur de fumée est obligatoire dans chaque logement. Voici où il faut l'installer :

- Il faut installer l'avertisseur de fumée selon les recommandations du fabricant;
- sur chaque étage, à l'exception des greniers et des vides sanitaires;
- s'il est au plafond, installez-le à 4 pouces ou plus d'un mur;
- s'il est sur un mur, installez-le de façon à ce que le haut de l'avertisseur se trouve à une distance de 4 à 12 pouces du plafond: (voir illustration ci-bas);
- aux étages des chambres à coucher, l'avertisseur de fumée doit être installé au plafond ou au mur du corridor menant aux chambres;
- aux autres étages, l'avertisseur doit être placé près des escaliers de façon à intercepter la fumée qui monte;
- respectez une distance minimale d'un mètre (1m) entre un avertisseur de fumée et la bouche d'air de votre échangeur d'air.



- **L'avertisseur de fumée doit être changé tous les 10 ans.**
- **Dans tous les cas, en l'absence d'une telle date, s'il est brisé, défectueux, ou peint, il doit être changé.**

AVERTISSEUR DE MONOXYDE DE CARBONE

Si votre résidence est munie:

- d'un appareil à combustion (propane, gaz naturel, huile, bois, etc.) ou;
- d'une porte donnant directement dans le garage voici où l'avertisseur de monoxyde doit être installé:
- il faut l'installer selon les recommandations du fabricant;
- sur chaque étage de votre résidence ou logement;
- dans le corridor près des chambres à coucher;
- près de la porte de garage;
- dans la pièce située au-dessus du garage;
- au plafond ou, puisque le monoxyde de carbone a presque le même poids que l'air, à n'importe quelle hauteur sur le mur.

L'avertisseur de monoxyde de carbone a une durée de vie limitée. Il doit être remplacé tous les 10 ans.

N'oubliez pas qu'un des meilleurs moyens de prévenir l'accumulation de monoxyde de carbone dans votre résidence demeure l'entretien de vos appareils de combustion.

EXTINCTEUR PORTATIF

Tout propriétaire ou occupant doit posséder un extincteur de type ABC de grosseur de 5 lbs s'il y a présence d'un appareil de chauffage à combustible solide (bois, granule).

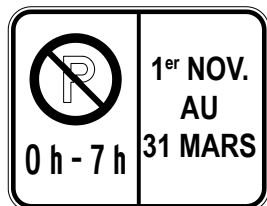
Il doit être installé au même étage que ce dernier, près d'une issue.

N'oubliez pas de participer au [#challengeavertisseur](#) sur les réseaux sociaux qui consiste à lancer un défi à une connaissance pour qu'il vérifie ses avertisseurs de fumée

Pour toute question, je vous invite à communiquer avec le service incendie.

Frédéric Demers, préventionniste

L'INTERDICTION DE STATIONNER DANS LES RUES LA NUIT SERA LEVÉE.



À compter du 1^{er} avril, vous pouvez stationner vos véhicules sur le chemin public, et ce, même entre 0h00 (minuit) et 07h00 sur tout le territoire de la municipalité.

Merci de votre collaboration.



UN ABRI D'AUTO TEMPORAIRE, OUI MAIS À QUELLES CONDITIONS ?

L'abri est autorisé du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante.

En dehors de cette période, l'abri, y compris la structure, doit être démantelé.

Merci de votre collaboration.

RAPPEL



TAXES MUNICIPALES 1^{er} versement

La Municipalité de Sainte-Hélène-de Bagot désire informer ses résidants que le 1^{er} versement des taxes municipales venait à échéance le 26 février 2019.

Vous avez de l'arrérage dans vos paiements de taxes municipales?

Informez-vous au bureau municipal au 450 791-2455, poste 0 afin de savoir le montant exact à payer.

Cela vous évitera un solde non acquitté et des intérêts qui continuent de courir.

VOICI VOS OPTIONS DE PAIEMENT :

- **au bureau municipal**
 - argent comptant (au comptoir)
 - chèque (dans la boîte aux lettres ou au comptoir)
 - Interac (débit seulement)
- **par la poste**
(au 421, 4^e avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot, J0H 1M0)
 - chèque
- **par le biais de la Caisse populaire Desjardins :**
 - par transaction électronique « Accès D »
 - au guichet automatique
 - au comptoir de service
- **par votre créancier hypothécaire**
 - en lui fournissant votre compte de taxes

DATES D'ÉCHÉANCE

1 ^{er} versement	26 février 2019
2 ^e versement	27 mai 2019
3 ^e versement	25 août 2019

CUISINES COLLECTIVES À SAINTE-HÉLÈNE- DE-BAGOT



Apprendre à cuisiner de bons repas sains à faible coût.

Horaires : généralement tous les 3^es jeudis du mois.
(Horaire peut varier)

Information et inscription : en tout temps auprès de Patricia Girouard au 450-261-1110 ou au info@lamoissonmaskoutaine.qc.ca

Exceptionnellement, en mars 2019, la cuisine collective aura lieu le 4^e jeudi, soit le 28 mars 2019.



PROTÉGEONS NOS TERRAINS SPORTIFS



Après la fonte des neiges, la pelouse des terrains de soccer et de baseball est fragile pendant un certain temps. Une certaine quantité d'eau s'accumule et bien souvent, le printemps amène des pluies abondantes. Il faut absolument laisser le temps aux surfaces d'absorber l'eau et donner la chance au nouveau gazon de se fortifier avant de les utiliser.

Merci ÉNORMÉMENT de votre collaboration!

MARS 2019

Les loisirs EN MOUVEMENT

COURS DE PEINTURE 8 À 12 ANS



Exploration de multiples médiums et matériaux ABC du croquis à la toile. Un cours parfait pour la découverte des arts plastiques! Début de la session mars 2019.

Horaires : Les samedis de 10h à 12h

Coût : 90\$ / 8 cours

Lieu : Presbytère (670, rue Principale)

Information et inscription : Manon Chalifour
au 450-847-4146



LA BALLE-DONNÉE MIXTE EST DE RETOUR

Vous avez 16 ans et plus et vous aimeriez intégrer une équipe de balle-donnée mixte? La balle-donnée mixte est de retour cet été.

Horaires : mardis et/ou vendredis

Heure : 19h15

Lieu : terrain de baseball

Coût : 1 fois par semaine :

Résidents : 35\$ / Non-résidents : 45\$

2 fois par semaine :

Résidents : 50\$ / Non-résidents : 60\$

Inscription : mercredi 10 avril 2019, de 18h30 à 20h30, au centre communautaire (au 421, 4^e avenue)

Information : Stéphanie Beaumier au 450-381-6644 ou via Facebook « Balle donnée mixte de Ste-Hélène ».

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU COMITÉ DES LOISIRS STE-HÉLÈNE

Mercredi 17 avril 2019 à 19h00
au Chalet des loisirs



Le Comité des loisirs vous invite à assister à son AGA afin de faire le bilan de ses actions réalisées en 2018. La rencontre aura lieu le mercredi 17 avril à 19 h au Chalet des loisirs (425, 6^e Avenue). Ce sera le moment de nommer les nouveaux administrateurs (trices) pour l'année 2019 et de faire la connaissance de notre nouvelle coordonnatrice des loisirs, Olivia Bourque. Vous savez, être dans le Comité des loisirs, c'est une belle façon de s'impliquer et de contribuer activement au développement et au dynamisme de notre village. Plusieurs membres y assistent sans être administrateur (trice) et cela permet d'avoir plusieurs opinions différentes et de belles idées qui deviennent communes! Nous vous y attendons en grand nombre!

.....



INSCRIPTIONS

Familles de Sainte-Hélène, soyez prêtes à vous inscrire.

VENDREDI 5 AVRIL : via le site Internet de la municipalité au www.sainte-helenedebagot.com.

MERCREDI 10 AVRIL : soirée d'inscriptions de 18 h 30 à 20 h 30 au centre communautaire (421, 4^e avenue)

De plus amples informations vous seront acheminées via l'école et le journal Le Bagotier. **Notez que le service du camp de jour sera disponible du 25 juin au 16 août 2019.** Notez que le service fera exceptionnellement relâche le 24 juin et le 1^{er} juillet.

Information: Olivia Bourque au 450 791-2455 (2310) ou via loisir.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

LE GRAND CASINO DU CAPITAINE

Le samedi 23 février dernier voguait plus d'une centaine de personnes afin d'encourager les membres de l'équipage du Comité des loisirs Ste-Hélène. Cette soirée, sur le thème d'un Grand Casino du capitaine, proposait un moment unique dans une ambiance soigneusement décorée. L'excellente animation de l'entreprise Casino nuits magiques a permis à cette soirée d'avoir le vent dans les voiles.

Plus de 40 commanditaires ont cru au projet et nous avons pu réaliser un profit de plus de 4300\$. Notons que M. Pierre Brodeur, président de JMP, a tenu à acheter aux enchères la toile réalisée par madame Manon Chalifour au coût de 120\$. Voici nos généreux commanditaires :





SARCA

Mobile



Service d'accueil, de référence, de conseil
et d'accompagnement de la Commission scolaire
de Saint-Hyacinthe

Orientation et information scolaire et professionnelle

Analyse du dossier scolaire

Relevés de notes

Bulletins

Exploration et reconnaissance des acquis

Services gratuits aux citoyens de

16 ans et +

directement à votre municipalité

Pour plus d'information ou pour rendez-vous :

Audrey Gatineau

Conseillère en information scolaire et professionnelle

450 773-8401, poste 6731

audrey.gatineau@cssh.qc.ca



**CENTRE DE
FORMATION DES
MASKOUTAINS**
Éducation des adultes
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
Une passerelle vers l'avenir!

CONTACT

Centre de crise et de prévention suicide

Intervention 24h/7



*Offrez aux personnes en détresse la lumière
sous forme de lanterne.*

Au-delà de la souffrance, il y a l'espoir.

Ligne de crise, rencontres, hébergement.

Achetez une lanterne virtuelle
au coût de 25\$.

Soutenez ces personnes en
leur permettant d'accéder
à nos service 24h/7.

Ligne administrative
450 771-7152

**Ligne de crise 24h/7 : 450 774-6952
ou sans frais 1-844-774-6952**

**CENTRE DE CRISE
ET PRÉVENTION SUICIDE**

Contact Richelieu-Yamaska
420 Avenue de la Concorde Nord
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 4N9
info@contactry.qc.ca

Suivez-nous sur



CLINIQUE D'IMPÔT 2019 CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE ST-HYACINTHE



INSCRIVEZ-VOUS AU (450) 773-4966 SERVICE GRATUIT DE PRÉPARATION DES IMPÔTS

Le temps des impôts vous donne des cauchemars chaque année?

Faites appel au service gratuit d'aide à l'impôt du Centre de Bénévolat de St-Hyacinthe. Des bénévoles d'expérience prépareront vos déclarations de revenus en toute confidentialité.

Pour bénéficier de ce service, il vous suffit de respecter les critères d'admissibilité du Service d'aide en impôt – Programme des bénévoles.

ÊTES-VOUS ADMISSIBLE AU SERVICE GRATUIT D'AIDE EN IMPÔT?

Si vous avez un revenu modeste et que votre situation fiscale est simple, vous êtes admissible au service d'aide en impôt, qui est offert gratuitement.

Dans le cadre de ce service, un bénévole vous aidera à remplir vos deux déclarations pour que vous puissiez recevoir les prestations et les crédits d'impôt auxquels vous avez droit.

Revenu modeste

Votre revenu familial total doit être inférieur au montant indiqué dans le tableau ci-dessous, selon votre situation. De plus, vous devez vérifier auprès de votre organisme communautaire si vous respectez ses exigences.

Seuils de revenu suggérés	
Une personne seule	25 000 \$
Un couple	30 000 \$
Chaque personne à charge supplémentaire	2 000 \$
Un adulte avec un enfant	30 000 \$
Chaque personne à charge supplémentaire	2 000 \$

Situation fiscale simple

En général, votre situation fiscale est simple si vous n'avez aucun revenu ou si vous avez un revenu provenant des sources suivantes :

un emploi; une pension; des prestations, comme celles du Régime de rentes du Québec ou d'un régime d'assurance invalidité, d'assurance emploi ou d'assistance sociale; des revenus ou des rentes d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REER); une pension alimentaire; une bourse d'études; des intérêts (moins de 1 000 \$).

Par contre, votre situation fiscale n'est pas simple si

vous êtes travailleur autonome ou avez des dépenses d'emploi; vous avez des revenus et des dépenses d'entreprise ou de location; vous avez vendu votre résidence principale; vous avez un gain ou une perte en capital; vous avez déclaré faillite; vous remplissez une déclaration de revenus pour une personne décédée.

Contactez-nous au (450) 773-4966, pour en connaître davantage sur ce service.





RÉOUVERTURE DES ÉCOCENTRES



Où et quand ?



À ST-HYACINTHE, AU 1880 RUE BROUILLETTE

Les vendredis, samedis et dimanches
8h30 à 16h30, à compter du 12 avril



À ACTON VALE, AU 68 RUE NOËL-LECOMPTE

Les samedis et dimanches
8h30 à 16h30, à côté du 13 avril

Matières acceptées ?



Peinture, huiles et filtres, débris de construction, appareils informatiques et électroniques, pneus de voiture non découpés et sans jantes, électroménagers, mobiliers et tapis sont acceptés.

Pour qui ?



Ce service gratuit est réservé aux résidents des municipalités des MRC d'Acton et des Maskoutains. Les résidus liés à des opérations commerciales ne sont pas acceptés.



Des questions? www.riam.quebec ou 450-774-2350

MIEUX TRIER
C'EST MIEUX RECYCLER!



RETOUR DE LA COLLECTE HEBDOMADAIRE DU BAC BRUN DÈS LE MOIS D'AVRIL

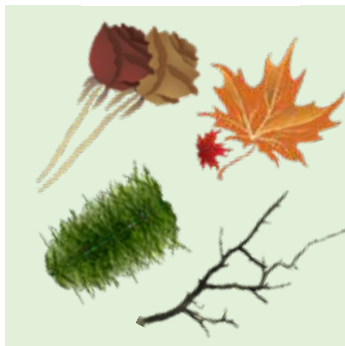


D'AVRIL À NOVEMBRE,
LES MATIÈRES ORGANIQUES SONT COLLECTÉES À CHAQUE SEMAINE!

résidus alimentaires



résidus verts



papier carton souillé



NE JAMAIS DÉPOSER DANS LE BAC BRUN

Animaux morts, roches, béton, brique, matériaux de construction, morceaux de métal, grosses branches de plus d'un pouce de diamètre, contenants et sacs de plastique, contenants de verre et déchets.

Des questions?

www.riam.quebec ou 450-774-2350



LE RECYCLAGE DU VERRE

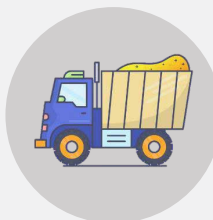
100 %
du verre recueilli
par la Régie est
acheminé au
recyclage



Des questions?
450 774-2350
www.riam.quebec

Les dernières années ont été plus difficiles pour l'ensemble du Québec

En 2013, l'usine Klareco qui traitait environ 80 % du verre des collectes municipales au Québec a fermé ses portes. C'est dans ce contexte que RECYC-QUÉBEC estimait, dans son bilan de 2015, que seulement 14 % du verre était recyclé. Une grande partie était valorisée comme matériau de fondation des voies de circulation dans les sites d'enfouissement.



La situation a grandement évolué

Grâce à la collaboration de plusieurs centres de tri, Éco Entreprise Québec, via son programme Verre l'innovation, estime que 50 % du verre généré au Québec est maintenant recyclé.



Le verre collecté sur notre territoire est entièrement recyclé

Tout le verre recueilli par la Régie dans les MRC d'Acton et des Maskoutains est trié au centre de tri de Drummondville et acheminé à une entreprise de la Mauricie pour y être recyclé en poussière de sablage au jet et en sable de filtration.



Le recyclage des contenants de verre: il faut garder le cap !

Les citoyens doivent continuer de déposer leurs contenants et bouteilles de verre dans le bac de recyclage, même s'ils sont cassés, afin que ceux-ci puissent être recyclés.



UTILISATION DE MONNAIE CONTREFAITE LA VIGILANCE NOTRE MEILLEURE ALLIÉE

La Sûreté du Québec désire mettre en garde les commerçants et la population concernant l'utilisation de billets de banque canadiens contrefaits par des fraudeurs sur le territoire de la MRC des Maskoutains et des environs.

Au début de mois de janvier, des fraudeurs se sont présentés dans divers commerces afin de faire l'achat soit de nourriture ou de cartes prépayées. En utilisant de faux billets de 50 \$ ou 100 \$, en canadien et américain, ils ont fait l'achat et obtenu un retour de change.

Afin de contrer ces fraudeurs, nous vous invitons à vous familiariser avec les éléments de sécurité des billets et vérifiez au moins deux éléments de sécurité des billets lorsque vous les recevez. Consultez le site Internet de la Banque du Canada afin de connaître les éléments de sécurité des billets canadiens :

<http://www.banqueducanada.ca/billets/prevention-de-la-contrefacon/>.

Si vous êtes en présence d'un faux billet, évaluez d'abord la situation pour vous assurer que vous n'êtes pas en danger.

- Refusez le billet poliment et expliquez que vous soupçonnez qu'il s'agit d'un faux.
- Demandez un autre billet (que vous vérifierez également).
- Conseillez à la personne de faire vérifier le billet suspect par le service de police local ou une institution bancaire.
- Informez le service de police local qu'on a peut-être tenté d'écouler un faux billet.
- Restez courtois : n'oubliez pas que la personne en possession du billet peut être une victime innocente qui ignore que le billet est suspect.

Si, après une transaction, vous soupçonnez qu'on vous a remis un billet suspect :

- Contacter votre service de police local en composant le 310-4141.

Toute personne qui détiendrait des informations sur la mise en circulation de monnaie contrefaite est priée de communiquer avec la Centrale de l'information criminelle de la Sûreté du Québec au 1 800 659-4264.

Sergente Karine Picard
Coordonnatrice locale en police communautaire
Sûreté du Québec
MRC des Maskoutains
www.sq.gouv.qc.ca

Service des communications avec les médias
Sûreté du Québec
District Sud — Région Montérégie
450-641-7549
www.sq.gouv.qc.ca

Sûreté du Québec MRC des Maskoutains (En cas d'urgence, composez 310-4141 [*4141 cellulaire] ou le 9-1-1
925, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe [Qc] J2S 3C4 Tél. : (450) 778-8500 Téléc. (450) 778-8640
Courriel : poste.mrc.maskoutains@surete.qc.ca
Internet : www.sq.gouv.qc.ca



L'INFO MADA de la MRC des Maskoutains

ÉDITION 4 – volume 1 – février 2019

ACTUALITÉS

Travailleurs expérimentés, pourquoi et comment miser sur eux?

L'Association québécoise de gérontologie a fêté ses 40 ans d'existence le 1^{er} novembre 2018. Le président, monsieur Jean-Luc Daigle, mentionne qu'à travers le temps aucun sujet d'intérêt n'a été négligé, de la maltraitance à l'employabilité en passant par l'âgisme, l'isolement, les troubles cognitifs et la participation sociale.

L'Association produit la revue trimestrielle *Vie et vieillissement*. Dans la dernière parution (Hiver 2018), on aborde le sujet des travailleurs expérimentés : pourquoi et comment miser sur eux? Il s'agit d'une thématique qui suscite en ce moment un intérêt inégalé auprès de bon nombre d'intervenants socioéconomiques.

Le journaliste Martin Bouchard propose deux articles intéressants. Le premier *Travailleurs expérimentés, là pour rester*, dans lequel il aborde les défis de la main-d'œuvre au Québec et l'importance à accorder aux travailleurs expérimentés. Les professeurs et porte-parole d'entrepreneurs y confirment notamment la plus-value que représentent les travailleurs âgés de 50 ans et plus pour l'avenir économique du Québec.

Le deuxième article *Employeurs et travailleurs expérimentés que du positif!* souligne que plusieurs employeurs font le pari d'embaucher des travailleurs expérimentés de 55 ans et plus face à l'apparente crise de la main-d'œuvre au Québec.

Les organisations qui visent un seul créneau d'employés se privent d'une certaine richesse, que ce soit quant à l'âge, au genre ou à la nationalité. Certains employeurs constatent que le fait d'embaucher des personnes d'expérience veut aussi dire une plus grande stabilité. D'autres soulignent que les employés



expérimentés sont habituellement attentionnés, compatissants et font preuve d'empathie. Ils contribuent aussi à augmenter le niveau de maturité et le sérieux des équipes de travail.

Sources : Revue trimestrielle de l'Association québécoise de gérontologie, *Vie et vieillissement*, 2018 / volume 15 / no 4.

Pour accéder à la revue complète, vous devez être membre. Les articles sont disponibles pour téléchargement au format PDF au coût de 4\$ sur le site de l'Association québécoise de gérontologie à l'adresse : <http://www.aqg-quebec.org>

VIEILLISSEMENT ET SANTÉ

Université du troisième âge - Session hiver 2019

Depuis vingt-trois ans, l'université du Troisième Âge (antenne de Saint-Hyacinthe) offre sans relâche des conférences et des cours sur l'art, l'histoire et l'actualité. Voici notre programmation pour l'hiver 2019

Conférences (8) du lundi : un sujet différent à chaque semaine débutant le 4 février.

- Frank Sinatra, l'homme et son art.
- La neuropsychologie du vieillissement normal et pathologique.
- Dany Laferrière, écrivain.
- Histoire de lune, histoire de vie.
- Maurice Duplessis : l'homme et son époque.
- Les voyages de Marco Polo.
- L'aventure du jazz III : jazz français, jazz latin.
- La loi sur les soins de fin de vie : révolution ou évolution.

Cours du mardi : huit semaines débutant le 5 février.

- Aux fondements de l'Italie d'aujourd'hui, par Roger Larose. Le moyen âge, la renaissance, la contre-réforme, le mouvement des lumières, la Seconde Guerre mondiale et la réalité contemporaine.

Cours du mercredi : deux cours de quatre semaines chacun débutant le 13 février.

- 1- Cuba d'hier à aujourd'hui, par Jean-Pierre Audet.
La conquête espagnole, l'esclavagisme, la révolte de 1868, José Martí, Batista, Fidel Castro, la guerre froide et les effets du rapprochement avec les États-Unis.
- 2- Musique cubaine, par Johanne Hébert.

Nos activités ont lieu l'après-midi au Centre culturel Humania Assurance, 1675, rue Saint-Pierre Ouest, Saint-Hyacinthe. Inscrivez-vous (82 \$ par cours) à un ou plusieurs des cours offerts, mais le lundi, l'inscription doit s'appliquer à l'ensemble des conférences. Vous serez des auditeurs libres, c'est-à-dire pas de devoirs, ni examens, ni minimum de présences.

Pour plus de détails ou vous inscrire, consultez www.usherbrooke.ca/uta/prog/mtg/mkt.

Jean-Marie Harvey 450 778-8822
harvey2@cgocable.ca

Lise Parenteau 450 261-9370
liseeparenteau@icloud.com



La MRC des Maskoutains invite ses citoyens à relever le Défi Santé!



Pour une 5^e année, la MRC des Maskoutains s'associe au CISSS de la Montérégie-Est, à Jeunes en Santé et à plusieurs autres collaborateurs afin d'inciter la population à participer au Défi Santé 2019. Seuls ou en famille, la MRC invite les citoyens à mettre leur santé en priorité à l'occasion d'un défi collectif et motivant. Les participants s'engagent à atteindre trois objectifs du 1^{er} au 30 avril, soit :

Objectif 5 : manger au moins **5 portions** de fruits et légumes par jour.

Objectif 30 : bouger au moins **30 minutes** par jour.

Objectif Merci : être reconnaissant de **3 choses positives** chaque jour.

Les traditionnelles marches de 30 minutes de la MRC seront de retour les mardis à midi au centre-ville. Il y aura également des départs à partir de la Maison de la Famille des Maskoutains, située au 2130, avenue Mailhot. Au niveau régional, plusieurs municipalités rurales du territoire de la MRC organisent des activités familiales et récréatives.

Consultez le site web ou la page Facebook des municipalités, de même que les journaux municipaux pour plus de détails sur les activités à venir.

Le site de la MRC présente également des outils d'information et conseils dans le cadre du Défi Santé. Les personnes intéressées à en savoir plus sur la campagne nationale et à s'inscrire peuvent le faire à <https://www.defisante.ca>

CULTURE ET COMMUNAUTÉ

Relais pour la vie

« La 18^e édition du Relais pour la vie de Saint-Hyacinthe se tiendra le vendredi 7 juin 2019, à l'endroit habituel, soit sur le site de l'Expo. Cet événement phare de la Société canadienne du cancer (SCC) vise à recueillir des fonds pour la recherche, la prévention et les services aux personnes touchées par le cancer.

Participer au Relais pour la vie de la SCC, c'est se souvenir du passé, célébrer le présent et préparer l'avenir en sauvant plus de vies. C'est un moment exceptionnel, une nuit à partager avec la famille, les amis et les collègues.



« Pour qui marcherez-vous? »
Le comité organisateur de cette 18^e édition vous invite à réfléchir à cette question et à former votre équipe avec vos amis, votre famille ou vos collègues. Ensemble, témoignez votre soutien envers vos proches atteints par le cancer.

Les gens intéressés à participer, en tant que membre d'une équipe, survivant ou visiteur, sont invités à consulter le relaispourlavie.ca ou à communiquer avec Caroline Richard au caroline.richard@quebec.cancer.ca.

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

RADAR (Réseau Actif de Dépistage des Aînés à Risque)

La MRC, le Centre d'écoute Montérégie et plusieurs partenaires du milieu s'unissent autour d'un même projet afin de briser l'isolement et faire connaître les ressources et services destinés aux personnes âgées de la MRC. Le territoire de la MRC des Maskoutains devient le 3^e au Québec à voir s'implanter RADAR. Le principal objectif de ce projet est de contribuer au maintien et au mieux-être des aînés dans leur milieu de vie naturel, dans un environnement de santé et de sécurité. La première maille de la chaîne est souvent le citoyen. C'est pourquoi des citoyens RADAR sont formés pour dépister les aînés vulnérables. Des formations seront offertes dans la MRC pour les personnes intéressées. Le Centre d'écoute Montérégie coordonne le service RADAR et sur notre territoire, outre la MRC, les partenaires suivants sont impliqués : le Centre intégré de santé et de services sociaux de la



Montérégie-Est (CISSME), la Sûreté du Québec de la MRC des Maskoutains, le Centre de bénévolat de St-Hyacinthe et le Centre d'Intervention-Jeunesse des Maskoutains (CIJM). Les personnes intéressées à obtenir plus d'information sur ce réseau de soutien sont invitées à communiquer avec Élyse Simard, chargée de projet à la famille au 450 774-3160. Les aînés qui ont besoin d'aide peuvent appeler au Centre d'écoute Montérégie au 450 658-8509 ou au 1 877 658-8509.

HABITATION ET ENVIRONNEMENT



Croix de chemin et calvaires de la MRC des Maskoutains

La MRC a publié récemment un répertoire des croix de chemin et calvaires présents sur son territoire. La photo de chaque croix ou calvaire est accompagnée d'un descriptif de l'objet indiquant entre

autres les matériaux utilisés, l'année de production et la localisation. Quarante-trois croix ou calvaires ont été dénombrés dans 15 des 17 municipalités que compte la MRC. *Croix de chemin et calvaires de la MRC des Maskoutains* est en ligne sur le site Internet de la MRC à mrcmaskoutains.qc.ca. Les personnes intéressées à s'en procurer un exemplaire au coût de 20 \$ taxes incluses doivent communiquer avec la MRC au 450 768-3001.

INFORMATION ET RÉFÉRENCE



L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) est un organisme sans but lucratif qui, depuis près de 40 ans, se consacre à la défense collective des droits des aînés. Elle a récemment produit le guide *Aînés, des réponses à vos questions*. Il présente quatre sections :

1. Vos droits dans votre milieu de vie
2. Votre droit de vieillir avec dignité
3. Vos protections juridiques
4. Vos droits en santé et services sociaux

Il est disponible en version papier dans les sections locales de l'AQDR ou en version PDF sur le site : aqdr.org, onglet Publications. Les parties 1 à 4 sont également offertes sous forme de fascicules en version papier ou électronique.



PROGRAMME ADULTES ET PROCHES AIDANTS

«Avec et pour les proches aidants» Service de soutien sur mesure

Ce projet s'adresse spécifiquement aux proches aidants accompagnant une personne âgée en perte d'autonomie.

- Votre rôle de proche aidant vous fait vivre des situations et des émotions difficiles? Le soutien psychosocial en rencontre individuelle ou de groupe peut vous aider.
- Vous vous questionnez sur divers sujets en lien avec votre rôle? Venez assister à des rencontres d'information offertes et créées selon vos besoins.
- Vous aimeriez être outillé davantage pour faire face à une situation actuelle ou future? Venez participer à des ateliers sur différents thèmes liés à votre réalité.

Il est maintenant temps de penser à vous!

Pour plus d'informations:
Maison de la Famille des Maskoutains
(450) 771-4010

Projet réalisé grâce au soutien financier de :
L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS
MONTÉRIE

TRANSPORT ET MOBILITÉ

Voici les tarifs du transport adapté et collectif de la MRC des Maskoutains pour 2019 :

Zone	Mode de paiement	Tarif Transport adapté	Tarif Transport collectif
1	Passage simple	3,25 \$	3,50 \$
	Carte multipassage (10 passages)	24,35 \$	35,00 \$
2	Passage simple	3,80 \$	4,00 \$
	Carte multipassage (10 passages)	29,80 \$	40,00 \$
3	Passage simple	4,30 \$	4,50 \$
	Carte multipassage (10 passages)	35,20 \$	45,00 \$

Horaire	Heures de service	Routes de demi-journée en milieu rural
Du lundi au jeudi	6 h 30 à 22 h	Disponible
Vendredi	6 h 30 à minuit	Disponible
Samedi	8 h à minuit	Non disponible
Dimanche	8 h à 22 h	Non disponible

- ♦ La gratuité du 20^e jour du mois est abolie pour le transport adapté et le transport collectif;
- ♦ La gratuité de la Semaine québécoise des personnes handicapées (SQPH) est abolie pour le transport adapté;
- ♦ L'horaire est maintenu tel quel.



MRC des Maskoutains
805, avenue du Palais
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 5C6

L'info MADA est produit par la MRC des Maskoutains et issu de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) de la MRC. L'information fournie dans ce numéro peut être reproduite sans réserve. Merci de bien vouloir mentionner la source.

Téléphone : 450 774-3141
Télécopieur : 450 774-7161
admin@mrcmaskoutains.qc.ca
mrcmaskoutains.qc.ca



En partenariat avec :



DIFFÉRENTS SERVICES DU SPAD



La municipalité a un contrat avec SPAD pour différents services comme :

- Réponse et suivi des plaintes des citoyens;
- Liste complète des chiens de la municipalité, en cas de perte;
- Cueillette des chiens errants;
- Cueillette des animaux morts dans les rues;
- Donation d'animaux domestiques (moyennant des frais au propriétaire);
- Location de cage pour attraper les animaux sauvages ainsi que les chats errants.

N'hésitez pas à communiquer avec eux au 819-472-5700 ou sans frais au 1-855-472-5700.



Action Emploi

Mon partenaire vers l'emploi

440, av. Saint-Joseph, Saint-Hyacinthe

**EN EMPLOI À 50 ANS ET +
OUI C'EST POSSIBLE**

Informez-vous maintenant

450 773-8888

www.action-emploi.ca

Cette activité est rendue possible
grâce à la participation financière de :

Emploi Québec  Canada 

0230052



DU 26 FÉVRIER 2019

PROCÈS-VERBAL

PROCÈS-VERBAL - 26 FÉVRIER 2019

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT, tenue à 21h45, le mardi 26 février 2019, dans la salle du conseil située au 421, 4^e Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Jonathan Hamel, conseiller #1;
Monsieur Martin Doucet, conseiller #2;
Monsieur Réjean Rajotte, conseiller #3;
Monsieur Pierre Paré, conseiller #4;
Monsieur Mathieu Daigle, conseiller #5;
Monsieur Francis Grenier, conseiller #6.

Formant le quorum, sous la présidence de monsieur le maire Stéphan Hébert.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Véronique Piché, directrice générale et secrétaire-trésorière;

Madame Sylvie Vanasse, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe;

Monsieur Bertrand Lapierre, directeur des travaux publics.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance extraordinaire sans avis de convocation étant donné que tous les membres du



DU 26 FÉVRIER 2019

PROCÈS-VERBAL

conseil sont présents à 21h45.

Tous les membres du conseil renoncent à leur avis de convocation.

2. APPUI AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT RURAL (FDR) - PRINTEMPS 2019- COMITÉ DES LOISIRS STE-HÉLÈNE - PROJET : ÇA DECK À SAINTE-HÉLÈNE!

Résolution numéro 32-02-2019

Considérant le projet du comité des loisirs de Ste-Hélène « Ça deck à Sainte-Hélène! »;

Considérant que le comité des loisirs de Ste-Hélène est un organisme reconnu par la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot;

Sur proposition de Jonathan Hamel, appuyée par Martin Doucet, il est résolu, à l'unanimité :

D'autoriser le comité des loisirs de Ste-Hélène à faire une demande auprès du FDR pour le « Ça deck à Sainte-Hélène! » en lien avec

l'acquisition d'une surface de deck hockey et ses accessoires qui seront situés 425, 6^e Avenue à Sainte-Hélène-de-Bagot;

D'autoriser la coordonnatrice en loisir de la Municipalité, madame Olivia Bourque à signer tous documents.

3. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution numéro 33-02-2019

Sur proposition de Francis Grenier, il est résolu, à l'unanimité, de lever la séance à 21h50.

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions.

Stéphan Hébert, maire

Véronique Piché, Directrice générale et secrétaire-trésorière



DU 12 MARS 2019

PROCÈS-VERBAL

PROCÈS-VERBAL - 12 MARS 2019

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT, convoquée à 19h30, tenue à 19h30, le mardi 12 mars 2019, dans la salle du conseil située au 421, 4^e Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Jonathan Hamel, conseiller #1;
Monsieur Martin Doucet, conseiller #2;
Monsieur Réjean Rajotte, conseiller #3;
Monsieur Pierre Paré, conseiller #4;
Monsieur Mathieu Daigle, conseiller #5;
Monsieur Francis Grenier, conseiller #6.

Formant le quorum, sous la présidence de monsieur le maire Stéphan Hébert.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Véronique Piché, directrice générale et secrétaire-trésorière;

Madame Sylvie Vanasse, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe;

Monsieur Bertrand Lapierre, directeur des travaux publics.
Adjudication eaux usées ingénierie définitive

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 19h38.

Toute documentation utile à la prise de décision a été rendue disponible aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance. (Code municipal du Québec - article 148)

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution numéro 33-03-2019

Sur proposition de Francis Grenier, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, de permettre le paiement des comptes selon la liste qui a été remise aux conseillers, datée du 7 mars 2019 :

est résolu, à l'unanimité, d'accepter l'ordre du jour en modifiant :

Le titre du point 5.4 par : 5.4 Ressources humaines – adjointe à la comptabilité – madame Geneviève Phaneuf – confirmation d'emploi

Le titre du point 7.1 par : 7.1 Service de sécurité incendie (SSI) - ressources humaines – pompier 1 – monsieur Frédérick Demers - embauche

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Résolution numéro 34-03-2019

Considérant que chaque membre du conseil a reçu copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 février 2019 et de la séance extraordinaire du 26 février 2019;

Sur proposition de Martin Doucet, appuyée par Mathieu Daigle, il est résolu, à l'unanimité, d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 février 2019 et de la séance extraordinaire du 26 février 2019.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS (15 minutes maximum)

Une période de questions générales est mise à la disponibilité de l'assistance pour une durée maximale de quinze (15) minutes.

5. ADMINISTRATION ET FINANCES

5.1 COMPTES À PAYER

Résolution numéro 35-03-2019

Sur proposition de Martin Doucet, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, de permettre le paiement des comptes selon la liste qui a été remise aux conseillers, datée du 7 mars 2019 :

- Comptes pour approbation :	120 712,65 \$
- Salaires:	45 886,12 \$
- Comptes à payer :	66 409,61 \$

et de prendre acte du certificat de la directrice générale et secrétaire-trésorière



trésorière à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après:

Je, soussignée, Véronique Piché, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 7 mars 2019, et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des factures à payer.

Véronique Piché, Directrice générale et secrétaire-trésorière

5.2 VENTE POUR TAXES

Résolution numéro 36-03-2019

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Martin Doucet, il est résolu, à l'unanimité, d'approuver l'état des taxes impayées faisant partie intégrante de la présente résolution et d'autoriser sa transmission à la MRC des Maskoutains afin de vendre lesdits immeubles pour taxes.

L'état des taxes impayées des immeubles sur le territoire de la Municipalité se compose comme suit:

Matricule	Adresse	Montant de taxes impayées en date du 12 mars 2019
6365 99 7672	405 à 411 rue Couture	16 284,46\$
6269 75 9883	342, 4 ^e Rang	7 358,32\$
6270 50 2013	4 ^e rang	63,49\$
6171 37 2181	Rue Lamontagne	79,80\$

De mandater la directrice générale, madame Véronique Piché, ou en son absence, la directrice générale adjointe, madame Sylvie Vanasse, pour enchérir pour et au nom de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot lors de ladite vente pour taxes à être tenue par la MRC des Maskoutains.

5.3 CAMPAGNE DE VACCINATION ANTIGRIPPALE EN MILIEU RURAL – DEMANDE DE SERVICE AUPRÈS DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DE LA MONTÉRÉGIE EST

Résolution numéro 37-03-2019

Considérant qu'un des objectifs formulés dans l'étude Famille-Transport vise à « assurer une desserte en services sociaux et de santé équitable à l'ensemble du territoire de la MRC »;

Considérant que cette recommandation repose sur le constat d'une tendance vers la centralisation des services offerts en matière de soins de santé et de services sociaux, et ce, au détriment des résidents des municipalités rurales;

Considérant que depuis l'année 2013, la MRC organise, avec le concours des municipalités locales et le CISSS de la Montérégie Est, une campagne de vaccination qui a su rejoindre une partie de la population rurale, en particulier les clientèles plus vulnérables, notamment les enfants en bas âge, les personnes âgées et les personnes atteintes de maladies chroniques;

Considérant que la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot souhaite participer à la prochaine édition de la campagne de vaccination et ainsi accroître l'offre de service à sa population;

Considérant que la MRC des Maskoutains encourage cette initiative et s'engage à transmettre la requête de la Municipalité auprès de la direction du CISSS de la Montérégie Est et à participer à l'établissement des modalités pour la mise en place du prochain projet de vaccination;

Sur proposition de Francis Grenier, appuyée par Pierre Paré, il est résolu, à l'unanimité :

De déclarer l'intérêt de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot à permettre à ses 1 691 citoyens, de pouvoir recevoir les services de vaccination antigrippale en milieu rural offerts par le CISSS de la Montérégie Est directement dans sa municipalité, permettant un meilleur accès aux services de santé et limitant les déplacements inutiles sur le territoire maskoutain, et ce, pour l'édition 2019.

De s'engager à fournir les infrastructures essentielles à la tenue de ce service, dont la salle et l'équipement nécessaire au bon fonctionnement de la campagne de vaccination en milieu rural, en plus de soutenir, par des communications appropriées, la promotion et l'information pertinente à ses citoyens ainsi que d'offrir le soutien logistique requis pour la préparation de l'événement;

D'autoriser la MRC des Maskoutains à acheminer, pour et au nom de la Municipalité, une demande au CISSS de la Montérégie Est afin d'intégrer le territoire de la Municipalité dans le processus de décentralisation des services lors des campagnes annuelles de vaccination antigrippale.

5.4 RESSOURCES HUMAINES – ADJOINTE À LA COMPTABILITÉ – MADAME GENEVIÈVE PHANEUF – CONFIRMATION D'EMPLOI

Résolution numéro 38-03-2019

Considérant l'embauche de madame Geneviève Phaneuf (*résolution 85-05-2018 : poste d'adjointe à la comptabilité – madame Geneviève Phaneuf – embauche*);

Considérant la fin de probation en date du 7 janvier 2019;

Sur proposition de Martin Doucet, appuyée par Pierre Paré, il est résolu, à l'unanimité, de confirmer la permanence de madame Geneviève Phaneuf au poste d'adjointe à la comptabilité.

5.5 ASSURANCES – MODIFICATIONS

Résolution numéro 39-03-2019

Considérant l'évaluation de l'immeuble situé au 421, 4^e Avenue (dossier 13289) par l'assureur de la Municipalité en date du 29 mars 2018;

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Francis Grenier, il est résolu, à l'unanimité :

Que le montant d'assurances en lien avec la valeur de reconstruction soit modifié au montant de 2 629 906,00\$;

Que la valeur des équipements/ameublements soit modifiée au montant de 255 330,00\$;



Que cette modification est effective en date du 12 mars 2019.

6. TRAVAUX PUBLICS

6.1 SIGNALISATION – SYSTÈME D'ANCRAGE POUR IMPLANTATION DE SIGNALISATION – ACHAT

Résolution numéro 40-03-2019

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Jonathan Hamel, il est résolu, à l'unanimité, d'acheter le système d'ancrage pour implantation de signalisation au coût de 7 757,16\$ avant taxes auprès de la compagnie Magnéto-Laval inc.

6.2 FLÈCHES DE SIGNALISATION – ACHAT

Résolution numéro 41-03-2019

Considérant l'obligation d'avoir une flèche de direction sur les véhicules routiers œuvrant sur les voies publiques;

Sur proposition de Francis Grenier, appuyée par Pierre Paré, il est résolu, à l'unanimité, d'acheter et de faire installer une flèche de direction sur un véhicule routier des travaux publics au coût de 1 917,00\$ avant taxes auprès de la compagnie Zone Technologies.

6.3 BALAI ASPIRATEUR – CONTRAT – ANNÉE 2019-2020-2021

Résolution numéro 42-03-2019

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Jonathan Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, d'octroyer un contrat de trois ans (2019-2020-2021) au coût de 115,00\$/heure avant taxes auprès de la compagnie Les entreprises Myrroy inc.

6.4 MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION (MAMH) – PLAN D'INTERVENTION – MRC DES MASKOUTAINS – MANDAT

Résolution numéro 43-03-2019

Considérant l'obligation du MAMH de produire un plan d'intervention;

Considérant l'offre de service de la MRC des Maskoutains division ingénierie (*IE18-54095-150*);

Considérant la subvention de la Fédération Canadienne des Municipalités (FCM) en lien avec les actifs municipaux (*PGAM-16476*);

Sur proposition de Francis Grenier, appuyée par Martin Doucet, il est résolu, à l'unanimité, d'octroyer un mandat du plan d'intervention au coût de 28 807,50\$ avant taxes à la MRC des Maskoutains.

6.5 GÉORÉFÉRENCEMENT DE LA MUNICIPALITÉ – RELEVÉS GPS – MANDAT

Résolution numéro 44-03-2019

Considérant l'obligation du MAMH de produire un plan d'intervention;

Considérant la subvention de la Fédération Canadienne des Municipalités (FCM) en lien avec les actifs municipaux (*PGAM-16476*);

Considérant l'offre de service de Groupe de géomatique AZIMUT

inc. (*2017-3030*);

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Martin Doucet, il est résolu, à l'unanimité, d'octroyer le mandat des relevés GPS au coût de 10 000,00\$ avant taxes à la compagnie Groupe de géomatique AZIMUT inc.

6.6 GÉORÉFÉRENCEMENT DE LA MUNICIPALITÉ – VECTORISATION DE PLANS – MANDAT

Résolution numéro 45-03-2019

Considérant l'obligation du MAMH de produire un plan d'intervention;

Considérant la subvention de la Fédération Canadienne des Municipalités (FCM) en lien avec les actifs municipaux (*PGAM-16476*);

Considérant l'offre de service de Groupe de géomatique AZIMUT inc. (*2017-3037*);

Sur proposition de Mathieu Daigle, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, d'octroyer le mandat de vectorisation de plans au coût de 5 560,00\$ avant taxes à la compagnie Groupe de géomatique AZIMUT inc.

6.7 GÉORÉFÉRENCEMENT DE LA MUNICIPALITÉ – LICENCE GOINFRA – ACHAT ET ENTRETIEN

Résolution numéro 46-03-2019

Considérant l'obligation du MAMH de produire un plan d'intervention;

Considérant la subvention de la Fédération Canadienne des Municipalités (FCM) en lien avec les actifs municipaux (*PGAM-16476*);

Considérant l'offre de service de Groupe de géomatique AZIMUT inc. (*ngénierie 2017-3052*);

Sur proposition de Mathieu Daigle, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, d'acheter le logiciel Goinfra au coût de 1 950,00\$ avant taxes avec le frais annuel de licence au coût de 522,00\$ avant taxes auprès de la compagnie Groupe de géomatique AZIMUT inc.

6.8 ENTRETIEN DES PLATES-BANDES – SAISON ESTIVALE 2019

Résolution numéro 47-03-2019

Considérant les plates-bandes dans la Municipalité;

Considérant la soumission de la compagnie Entretien paysager Edem (*2019-S9/S10/S11*);

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Francis Grenier, il est résolu, à l'unanimité, d'octroyer le contrat d'entretien estival 2019 des plates-bandes à la compagnie Entretien paysager Edem au coût de 2 675,00\$ (avant taxes).

6.9 RESURFAÇAGE 2019 – APPEL D'OFFRES – SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'APPEL D'OFFRES (SEAO)

Résolution numéro 48-03-2019



Considérant le devis d'appel d'offres de la division d'ingénierie de la MRC des Maskoutains;

Sur proposition de Pierre Paré, appuyée par Jonathan Hamel, il est résolu, à l'unanimité, de partir en appel d'offres par le biais de SEO pour des travaux de resurfacement 2019 dans les chemins municipaux (partie du rang Saint-Augustin et rang Ste-Hélène).

6.10 RAPIÉÇAGE 2019 – APPEL D'OFFRES SUR INVITATION

Résolution numéro 49-03-2019

Considérant le devis d'appel d'offres de la division d'ingénierie de la MRC des Maskoutains;

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Jonathan Hamel, il est résolu, à l'unanimité, de partir en appel d'offres sur invitation pour les travaux de rapiéçage 2019.

6.11 FAUCHAGE ET DÉBROUSSAILLAGE DES LEVÉES DE FOSSÉS MUNICIPALES 2019 – CONTRAT

Résolution numéro 50-03-2019

Sur proposition de Jonathan Hamel, appuyée par Francis Grenier, il est résolu, à l'unanimité, d'octroyer le contrat du fauchage et débroussaillage latérale double des levées de fossés municipales pour la saison estivale 2019 au coût de 145,00\$/heure avant taxes auprès de la compagnie Les entreprises belle rose inc.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE (SSI) – RESSOURCES HUMAINES – POMPIER 1 – MONSIEUR FRÉDÉRIK DEMERS - EMBAUCHE

Résolution numéro 51-03-2019

Sur proposition de Jonathan Hamel, appuyée par Martin Doucet, il est résolu, à l'unanimité, il est résolu, à l'unanimité, d'embaucher monsieur Frédéric Demers au poste de pompier 1.

7.2 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE (SSI) – MODULE INFORMATIQUE – PRÉVENTION/PLAN D'INTERVENTION – ACHAT ET ENTRETIEN

Résolution numéro 52-03-2019

Considérant l'embauche du préventionniste (résolution : 197-11-2018);

Sur proposition de Francis Grenier, appuyée par Martin Doucet, il est résolu, à l'unanimité :

D'acheter le logiciel en lien avec les plans d'intervention au coût de 480,00\$ avant taxes avec le frais annuel de licence au coût de 130,00\$ avant taxes auprès de la compagnie PG Solutions.

De former le préventionniste au coût de 615,00\$ avant taxes.

7.3 SÉCURITÉ CIVILE – AUTO-DIAGNOSTIC DE LA MUNICIPALITÉ – DÉPÔTS

Dépôt de l'auto-diagnostic en matière de sécurité civile de la Municipalité en date du 29 mai 2018 et du 4 mars 2019.

7.4 AMÉLIORATIONS D'INFRASTRUCTURES LIÉES À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET FERROVIAIRE – TRANSPORTS CANADA - DEMANDE DE SUBVENTION

Résolution numéro 53-03-2019

Considérant une problématique à l'intersection de la rue Principale et du chemin de fer;

Sur proposition de Pierre Paré, appuyée par Jonathan Hamel, il est résolu, à l'unanimité, d'autoriser la direction générale, madame Véronique Piché, à compléter une demande de subvention auprès de Transports Canada (formulaire 31-0034F (1707-01)) pour exécuter des travaux correctifs pour augmenter la sécurité à cette intersection.

8. HYGIÈNE DU MILIEU

8.1 USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES - INGÉNIERIE DÉFINITIVE – ADJUDICATION

Résolution numéro 54-03-2019

Considérant la résolution 177-10-2018 (*confection de plans et devis définitifs pour l'usine de traitement des eaux usées – appel d'offres SEO*);

Considérant l'ouverture publique d'enveloppes le 4 février 2019;

Considérant les recommandations du comité de sélection au conseil municipal;

Considérant que la soumission de l'entreprise WaterOClean a obtenu le meilleur pointage final;

Considérant la correspondance du Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH) en date du 21 février 2019 (dossier 514501 : Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) – sous-volet 1.1 / Projet de construction d'une nouvelle usine de traitement des eaux usées);

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Francis Grenier, il est résolu, à l'unanimité, d'octroyer le contrat d'ingénierie définitive à la compagnie WaterOClean pour un montant de 80 000,00\$ avant taxes conformément à sa soumission.

8.2 INTERNET – FIBRE OPTIQUE – IMMEUBLE SITUÉ AU 425, CHEMIN HÉBERT – DEMANDE

Point reporté.

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

9.1 FERMETURE D'ANCIENNE ASSIETTE DE CHEMIN – LOTS 6 279 648 ET 6 279 649

Résolution numéro 55-03-2019

Considérant les lots 6 279 648 et 6 279 649 (parties de l'ancienne assiette de chemin du 4e Rang – ancien lot 6 155 841), propriété de la Municipalité;

Considérant que le lot visé est d'une superficie 1 241,2 mètres carrés;

Considérant que la Municipalité doit procéder par résolution pour abolir une partie de chemin;



Sur proposition de Pierre Paré, appuyée par Francis Grenier, il est résolu, à l'unanimité, que les lots 6 279 648 et 6 279 649 faisant partie de l'ancienne assiette de chemin du 4e Rang soient abolis.

10. LOISIRS ET CULTURE

10.1 MATINÉES GOURMANDES – ÉDITION 2019 – DÉCLARATION D'INTÉRÊT DE PARTICIPATION

Résolution numéro 56-03-2019

Considérant la reconduction du projet des Matinées gourmandes, pour l'édition 2019, chapeautées par la MRC des Maskoutains et financées en partie par le Fonds de développement rural (FDR);

Considérant que cet événement vise à faire la promotion de l'achat local, à donner une visibilité et à permettre un développement des entreprises agroalimentaires tout en mobilisant les citoyens d'un milieu;

Considérant que les Matinées gourmandes sont offertes à un maximum de huit municipalités, à raison d'une visite par municipalité, un samedi de 9 h à 13 h;

Considérant que la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot est intéressée à accueillir les Matinées gourmandes sur son territoire, durant la saison estivale, vu les retombées économiques sur la Municipalité et le milieu agricole;

Sur proposition de Mathieu Daigle, appuyée par Martin Doucet, il est résolu, à l'unanimité :

De déclarer l'intérêt de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot à recevoir, sur son territoire, les Matinées gourmandes, un samedi de 9 h à 13 h; et

De s'engager à fournir les infrastructures essentielles à la tenue de l'événement, dont minimalement une salle permanente possédant les services sanitaires et électriques, un accès à l'eau chaude (60 degrés minimum) et potable à moins de 10 mètres des kiosques, une cuisinette, 25 tables et 40 chaises, ainsi qu'un accès à un réfrigérateur; et

De s'engager à fournir une personne-ressource employée par la Municipalité qui travaillera à la mise en place des Matinées gourmandes sur son territoire, un samedi de 7 h à 15 h; et

De s'impliquer à organiser, en partenariat avec son milieu, des activités connexes à l'événement des Matinées gourmandes.

10.2 RÉFRIGÉRATEUR – ACHAT

Résolution numéro 57-03-2019

Considérant que le bris du réfrigérateur situé à l'immeuble du 425, 6^e Avenue (Chalet des loisirs) ne peut être réparable;

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Jonathan Hamel, il est résolu, à l'unanimité, d'acheter un réfrigérateur (KGM-75) au coût de 5 000,00\$ avant taxes auprès de la compagnie MVP Group.

10.3 APPUI AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT RURAL (FDR) - PRINTEMPS 2019 – COMITÉ DES LOISIRS STE-HÉLÈNE – PROJET : ÇA ROULE À SAINTE-HÉLÈNE!

Résolution numéro 58-03-2019

Considérant le projet du Comité des loisirs Ste-Hélène « Ça roule à Sainte-Hélène! »;

Considérant que le Comité des loisirs Ste-Hélène est un organisme reconnu par la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot;

Sur proposition de Jonathan Hamel, appuyée par Francis Grenier, il est résolu, à l'unanimité :

D'autoriser le Comité des loisirs Ste-Hélène à faire une demande auprès du FDR pour le projet « Ça roule à Sainte-Hélène! » en lien avec la modification de la patinoire municipale extérieure pour y aménager un planchodrome situé au 425, 6^e Avenue à Sainte-Hélène-de-Bagot;

D'autoriser la coordonnatrice en loisirs de la Municipalité, madame Olivia Bourque, à signer tous documents;

Que si le projet est accepté par le FDR, la Municipalité s'engagera à verser une somme de 9 280,00\$ au Comité des loisirs Ste-Hélène pour son projet « Ça roule à Sainte-Hélène! ».

D'annuler la résolution 32-03-2019 (*Appui au fonds de développement rural (FDR) - printemps 2019 – comité des loisirs Ste-Hélène – projet : ça deck à Sainte-Hélène!*).

11. SUJETS DIVERS

Aucun sujet.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes maximum)

Une période de questions est mise à la disponibilité de l'assistance pour une durée maximale de trente (30) minutes.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution numéro 59-03-2019

Sur proposition de Martin Doucet, il est résolu, à l'unanimité, de lever la séance à 20h07.

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions (*article 142 (2) du Code municipal*).

Stéphan Hébert, maire

Véronique Piché, Directrice générale et secrétaire-trésorière

Le procès-verbal est sujet à approbation par le conseil dans une séance ultérieure. Prendre note que le livre officiel des procès-verbaux, se trouvant au bureau municipal, a préséance sur toute autre version.

Nos annonceurs ENCOURAGEZ-LES



Daniel Beaucage et Carolé Lanoie, propriétaires
325, 3e rang Sainte-Hélène-de-Bagot Qc J0H1M0
Tél.: 450 791-2055 (domicile) Cell.: 450 888-3143



RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL
SERVICE À DOMICILE

DÉPOSITAIRE **DRAINAC** **ITVAC** *Johnny Vac*

www.aspireurfr.com
450 502-7349
info@aspireurfr.com 

RBO: 5729-5388-01

La Coop
Sainte-Hélène



Matériaux de construction - Quincaillerie
Moulées - Engrais - Semences
Herbicides - Centre de jardin

655, Principale, Sainte-Hélène-de-Bagot
450 791-2666 coopste-helene.qc.ca



**ENTREPRENEUR
ÉLECTRICIEN
AGRICOLE**

► **SERVICES SPÉCIALISÉS REMO** ◀
COMMERCIAL & RÉSIDENTIEL

450 791-2209 REMO KESSELRING
servicesspecialisesremo@hotmail.com
305, 5^e avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot

DEGRANDPRÉ

PUITS - POMPES - TRAITEMENT D'EAU

819 472-3286
5224, boul. St-Joseph QC J2A 3V9
Drummondville

RBO 8348-4337-09



Projet clé en main
Pose de portes et fenêtres
Revêtement extérieur
Gestion de projet
Projet domiciliaire
Garantie Maison Neuve
Installation de murs et de planchers préfabriqués

450 791-2221
PATRICK ROY, président
865, Paul-Lussier, Sainte-Hélène-de-Bagot, Qc J0H 1M0

DF **COFFRAGES INC.**
RBO 8335-0868-42 ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - AGRICOLE

**DAVID FLUET
MARTIN FLUET** PROPRIÉTAIRES

 **450 888-1313**
780, Paul-Lussier, Sainte-Hélène-de-Bagot
www.dfcoffrages.com

TRAVAUX DE BÉTON
STRUCTURE D'ACIER
CHARPENTE DE BOIS



Sophie Joubert
décoratrice designer 

**Services complets de décoration
d'aménagement intérieur**

450 791-2328
SUR RENDEZ-VOUS
Téléc.: 450 791-2458
d.deco.design@hotmail.com

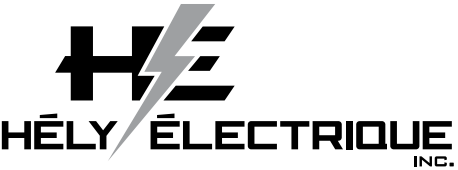



**INFORMEZ-VOUS DE NOS
PROMOTIONS PRINTANIÈRES !**

Judith Racicot
jraticot@lussierchevrolet.com

450 778-1112 poste 260
Cell.: 450 278-2697

SUIVEZ-NOUS SUR 



Yves Léonard

329, rue Henri-Paul Forest
Ste-Hélène-de-Bagot (Qc) J0H 1M0
RBQ : 5687-7996-01

Cell. : 450 518-4128
Tél. : 450 381-4128
yleonard20@hotmail.com

Patrick Benoit Traiteur

- ♦ Buffet chaud ou froid
- ♦ Méchoui
- ♦ Cuisine Mobile
- ♦ Festival
- ♦ Camion réfrigérer



2240 rue Paul-Sauvé, St-Hyacinthe Qc. J2T 1C7
St-Liboire 450-793-2010 Patrick 450-230-5007
traiteurpatrickbenoit@hotmail.com

Excavation
Sylvain Plante
R.B.Q. 8102-7773-03 et Fils Inc.

TERRASSEMENT • TRANSPORT • DEMOLITION
Gravier • Sable • Pierre
Terre à jardin
Terre à gazon tamisée
INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES
ET DE CHAMPS D'ÉPURATION
MARTEAU HYDRAULIQUE ET CONTRÔLE LASER
PEIGNE DE DÉFRICHEMENT • GODET EN V




Sylvain : 450 793-2534 Bar. : 450 793-2535

217, Rang Charlotte
Saint-Liboire, Qc J0H 1R0

GARAGE DENIS
ORANGE

337, 3^e rang
Sainte-Hélène
QC J0H 1M0

Débosselage Peinture
▷ Anti-rouille ▷ Redressement de châssis
▷ Pose de pare-brise ▷ Estimation d'assurance

450.791.2217 FAX: 450.791.2219

Lise Guillemette
Orthothérapeute

Tél.: 450.794.2900
491 St-François, St-Hugues, J0H 1N0

E-G-DION & FILS INC.
ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
154, Saint-Patrice, Saint-Liboire QC, J0H 1R0
PIERRE ET SERGE DION

RÉSIDENTIEL | COMMERCIAL | INDUSTRIEL | AGRICOLE






SANS FRAIS 1 800 808-4481 | www.dionelectrique.ca

IRRIGATION
MARCEL GIRARD ET FILS INC.

450 791-2431
521, rang Sainte-Hélène, Sainte-Hélène-de-Bagot

Efficacité et expérience depuis plus de 30 ans!

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Bureau de circonscription
1072, rue Dubois, Acton Vale (Québec) J0H 1A0

Téléphone : 450 546-3251
Télécopieur : 450 546-5794
Sans frais : 1 800 969-3793

André Lamontagne.John@assnat.qc.ca



André Lamontagne
Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation ministre responsable
de la région Centre-du-Québec
Député de Johnson

MARCEL ET PAUL-ANDRÉ BOUTHILLETTE S.N.C
Agent Ultramar Corporation Pétroles Parkland



mpabouthillette@ntic.qc.ca
450-791-2462 • 1 888 791-2462 • 819 477-1838
277, 5^e avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot Qc J0H 1M0



Émilie & Daniel Croteau
Épiciers, propriétaires

Marché Ste-Hélène
685 rue Principale
Ste-Hélène de Bagot (Qc) J0H 1M0
Tél. : 450-791-2412 Téléc. : 450-791-2823




idée graphik
GRAPHISME | IMPRESSION | VÊTEMENTS | ARTICLES

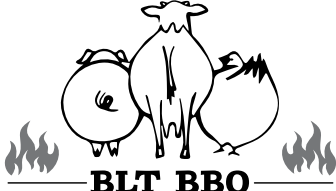
450 381-2908
775, Paul-Lussier
SAINTÉ-HÉLÈNE-DE-BAGOT

www.ideegraphik.com



Émilie & Daniel Croteau
Propriétaires

Bonisoir Ste-Hélène
569 rue Principale
Ste-Hélène de Bagot (Qc) J0H 1M0
Tél. : 450-791-2232 Téléc. : 450-791-2495

BLT BBQ
BUFFET LA TRADITION

Annie Lefebvre | 450 278-5591
buffet.la.tradition@gmail.com | buffetlatradition.com



PIERRE-YVES MARTIN
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN inc.

770, RUE PAUL-LUSSIER
STE-HÉLÈNE-DE-BAGOT
J0H 1M0

TÉL.: (450) 778-7271

450-791-2144

Coiffure pour Elle et Lui

Salon Francine Fluet Enr.

**526, 3^e rang
Ste-Hélène de Bagot
J0H 1M0**

*Relais Routier
Petit*



450 791-2122
www.relaispetit.ca | info@relaispetit.ca
549, 3^e rang, Sainte-Hélène (Québec) J0H 1M0
(Autoroute 20, sortie 152)




PAYSAGEMENT
Lapierre

RBQ 5592-8188-01

Sainte-Hélène-de-Bagot
www.paysagementlapierre.com

450-791-2765
patricklapierre@ntic.qc.ca



Votre complice immobilier.^{MC}

Soyez bien conseillé!

Martin Lussier

 Courtier immobilier agréé DA
martinlussier@royallepage.ca



ROYAL LEPAGE
PRIX PLATINE
DU DIRECTEUR
2016



ROYAL LEPAGE
CLUB DES
DIX 2010
Succursales



ROYAL LEPAGE
PRIX 2012
DIAMANT

Avec moi, votre propriété sera bientôt parmi les propriétés vendues



www.martinlussier.com

450 230-6667

**LAFORCE
MÉCANIQUE**

450-381-AUTO (2886)

UNI-PRO 

EN RÉPARATION AUTOMOBILE
ATELIER DE MÉCANIQUE

Disponible Traitement pour Pare-brise

Aquapel

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

(FREINS, ÉCHAPEMENT, SUSPENSION, DIRECTION ET BIEN PLUS...)

CHANGEMENT D'HUILE

TÉMOIN D'ANOMALIE

(MOTEUR, AIR BAG, ABS, TPMS...)

AIR CLIMATISÉ

VENTE ET INSTALLATION DES PNEUS

GONFLAGE DES PNEUS À L'AZOTE

ENTRETIEN COMPLET DES VÉHICULES

PETITE SOUDURE (MIG)

VOITURES DE COURTOISIE

844 RUE PAUL-LUSSIER STE-HÉLÈNE-DE-BAGOT
DANS LE PARC INDUSTRIEL
TEL 450-381-AUTO (2886)

HORAIRE HABITUEL

**LUNDI AU VENDREDI
7H30 À 17H30**

Invitation

Assemblée générale annuelle



Desjardins

Caisse de la Seigneurie
de Ramezay

Le dimanche 28 avril 2019, 10h

Centre communautaire de Sainte-Hélène-de-Bagot

421, 4^e Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot

En tant que membre, vous pourrez :

- prendre connaissance du rapport annuel;
- décider de la répartition des excédents annuels (ristournes);
 - statuer sur le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles ainsi que sur le virement de toute somme provenant de la réserve pour ristournes éventuelle au fonds d'aide au développement du milieu;
- élire les membres du conseil d'administration;
- poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour.

Élections

Trois (3) postes seront à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse. Veuillez noter que conformément au *Règlement intérieur de la Caisse*, la période de mise en candidature s'est terminée le 11 février 2019 à 16h.

Candidats à un poste d'administrateur pour cette assemblée :

Diane Hébert-Dubé
François Lapierre
Kateri Pelland

**Tous les membres de la Caisse
sont cordialement invités à participer à cette assemblée.**

IMPORTANT

Une séance d'information concernant un projet de regroupement entre la Caisse Desjardins de la Seigneurie de Ramezay et la Caisse Desjardins d'Acton Vale-Rivière Noire aura lieu après l'assemblée générale annuelle à 11h.

Un brunch, offert gratuitement par votre caisse, suivra la séance d'information

**Tous les membres sont invités à réserver leur place avant le 22 avril 2019
en téléphonant au 450-791-2476 option 0, ou par courriel à caisse.t90024@desjardins.com**

Service de garderie avec animation sur place le temps de l'assemblée.

Prix de présence